

L'APPRENTISSAGE

Mode d'emploi

L'apprentissage est une formation pratique en entreprise et une formation théorique en centre de formation.

Un apprenti est à la fois un élève et un salarié et est âgé au moins de 16 ans et au plus de 25 ans. (Hors cas particuliers)

A la fin de la formation il présente un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, secondaire ou supérieur.

Les diplômes préparés sont les mêmes que ceux préparés dans les établissements :

- De l'enseignement professionnel ou technologique (CAP, BEP, BREVETS PROFESSIONNELS, BAC PROFESSIONNELS, BTS).
- De l'enseignement supérieur (DUT, licences et maîtrises professionnalisées, DESS, titre d'ingénieur ou un titre répertorié, reconnu par les professions)...etc.

Le Centre de Formation d'Apprentis

- C'est là où est dispensé l'enseignement théorique.
- Un enseignement pratique à travers des ateliers complète la formation reçue en entreprise.
- Les CFA sont en général spécialisés par type de métiers.

L'entreprise

- L'apprenti est un salarié.
- Tout en recevant une formation pratique il s'engage dans l'entreprise en signant un véritable contrat de travail avec les mêmes conditions de travail.
- C'est lui qui doit trouver l'entreprise qui l'accueillera . La plupart des CFA peuvent l'aider et lui transmettre des adresses d'employeurs qui emploient des apprentis.

Le "maître d'apprentissage"

- Il a pour mission de transmettre savoir-faire et compétences.
- Il propose des travaux qui correspondent à votre formation au CFA et au métier et diplôme que vous préparez.
- Il est en liaison avec les professeurs du CFA pour rendre compte du travail effectué en entreprise.

Rythme

- En général une semaine en CFA et trois semaines en entreprise.
- Le temps de travail en entreprise est de 35h par semaine comme pour tous les salariés .
- Les congés annuels sont de 5 semaines.

Le contrat de travail : à durée déterminée

- Sa durée varie en fonction de la durée nécessaire à la préparation du diplôme choisi.
- Deux ans pour l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement secondaire.
- De trois ans pour l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur long ou d'un titre d'ingénieur.
- Cette durée peut varier dans le sens de l'allongement ou de la réduction, avec une durée minima d'un an et une durée maxima de trois ans en fonction de la formation scolaire ou professionnelle de l'élève.

Salaire

- Il correspond à un pourcentage du SMIC : de 25 à 78 % selon l'âge.
- Il augmente chaque année.
- Les études au CFA sont gratuites.